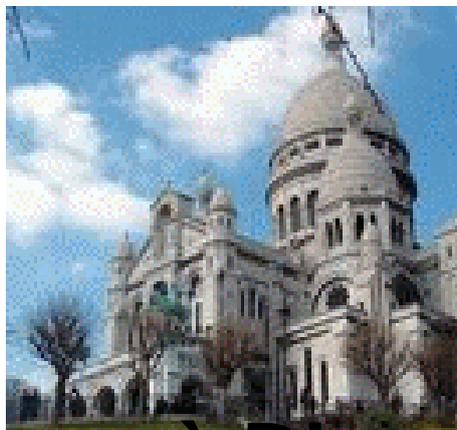


<http://pelerinagesdefrance.fr/Supplique-a-Dieu-pour-le-retour-du-Roi-4000>



# Supplique à Dieu pour le retour du Roi

- Pèlerinages à Notre-Dame - N-D de Pontmain -



Date de mise en ligne : dimanche 13 février 2022

---

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

---

# Supplique à Dieu pour le retour du Roi à Pontmain Le 17 février 2022

« Ce 17 février 2022, nous arriverons à une autre étape : la 119e Supplique à Dieu pour le retour du Roi. De grâce, mes « chers bourrins du Roi », donnez encore maintenant un coup de collier et que Dieu vous bénisse ! »

## Programme

Notre journée du jeudi 17 février se déroulera comme suit :

- Le matin, dans la chapelle des Missions au RdC de la Maison des Oblats :
  
- . 10h30 > Messe Tridentine,
  
- . 12h00 > Repas dans un des restaurants de Pontmain de votre choix, ou pique-nique à votre convenance.
  
- L'après-midi :
  
- . 13h45 (soyez à l'heure) > Supplique dans l'ordre habituel :

  - Devant Marie-Enfant dans l'église de Pontmain (15 min.),
  - Devant ND de Pontmain sur le parvis (20 min.)
  - Devant sainte Jeanne la Pucelle (15 à 20 min.)
  - A 14h45, Supplique dans la Chapelle des Missions de la Maison des Oblats (n'oubliez pas un vêtement chaud).

## Remarque :

A partir de ce pèlerinage, et pour les suivants, nous nous déplacerons en procession derrière la bannière de Jeanne pour chaque cheminement.

Ainsi, en bon ordre, et à pas mesurés pour permettre à nos aînés de suivre avec facilité, nous nous déplacerons en chantant :

## Supplique à Dieu pour le retour du Roi

---

- . « Ave Maria, refrain connu de Lourdes », de l'église paroissiale jusqu'au parvis devant ND de Pontmain,
- . « Chez nous soyez Reine », du Parvis à la statue de Jeanne du jardin des Oblats,
- . « Les saints et les anges », de la statue de Jeanne à la Chapelle des Missions.

**Apportez chapelet et livret (pour ceux qui l'ont)**

**Tout sera terminé vers 16h45, au plus tard, pour permettre à chacun de rentrer tranquillement et suffisamment tôt chez soi.**

**NB2. Le passe sanitaire n'est pas imposé ni le matin ni l'après-midi.**

**NB3. Le masque et les gestes barrière sont requis.**